

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉOLUTION DE CONFLIT

**Vous êtes confronté à un conflit au sein de votre structure :
deux agents sont en conflit ou un désaccord se fait ressentir
dans une équipe et impacte le travail ?**

Le Centre de Gestion peut vous accompagner à la résolution du conflit en mettant à votre disposition des professionnels compétents pour mettre en œuvre une approche constructive et aboutir à la définition de solutions par les personnes concernées.

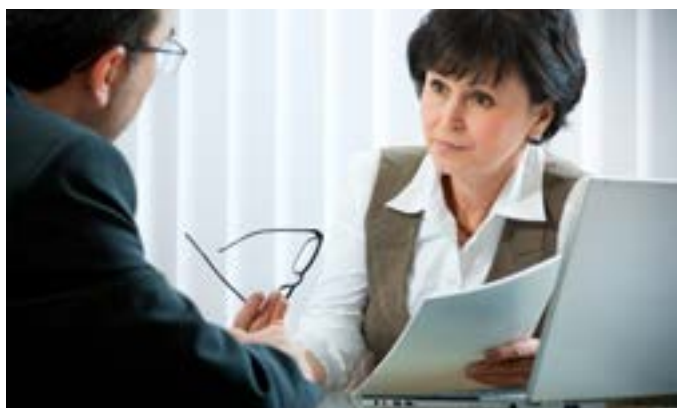
➤ VOS OBJECTIFS

- Faire intervenir un tiers extérieur pour sortir du conflit et amener les personnes concernées à s'engager pour trouver un accord.
- Traiter le dysfonctionnement des relations entre les différentes personnes.
- Contribuer au développement d'un nouveau fonctionnement professionnel.

➤ NOS SOLUTIONS

Nous vous proposons de mettre en œuvre un processus par lequel deux parties tentent de parvenir à un accord en vue de la résolution amiable de leurs différends, avec l'aide d'un tiers.

Cela peut concerner deux personnes rencontrant un désaccord ou une équipe impactée par un désaccord interne.



➤ LES AVANTAGES

Nous mobilisons les personnes directement concernées par le désaccord, dans la recherche de solutions opérationnelles et adaptées au contexte de l'institution.

➤ LES TARIFS

Une réunion de cadrage avec un conseiller en évolution professionnelle permet d'analyser la situation et d'établir une proposition personnalisée d'accompagnement (référence à la base horaire de 115 €).

Cette réunion de cadrage est organisée à la demande de l'employeur. Elle est gratuite et sans engagement.

➤ LES CONTACTS

Territoire Pays de Brest

✉ cdg.contact1@cdg29.bzh
☎ 02 98 60 25 55

Territoire Pays de Cornouaille

✉ cdg.contact2@cdg29.bzh
☎ 02 98 60 25 65

Territoire Morlaix et Centre Ouest Bretagne

✉ cdg.contact3@cdg29.bzh
☎ 02 98 60 25 60



DÉROULÉ DE L'INTERVENTION

- 1 Réunion de cadrage avec la collectivité**
Expression de la situation et des besoins
- 2 Proposition du plan d'accompagnement**
à la collectivité
- 3 Réunion de présentation tripartite
(collectivité, agents et Centre de Gestion)**
Enjeux et objectifs de l'action
Méthode d'accompagnement
- 4 Entretiens individuels**
Exprimer le vécu de chacun
Préparer le travail en collectif pour faire émerger des solutions
- 5 Séances de travail en commun**
Évoquer la situation
Les points de bon fonctionnement, l'expression des difficultés
et des souhaits
Convenir d'un accord
Co-construire les solutions
Identifier les solutions
- 6 Réunion de finalisation tripartite
(Employeur, agents, Centre de Gestion)**
Évolution de la situation initiale à la situation actuelle
Bilan des actions mises en œuvre et à poursuivre